



LUQUET

Bulletin Municipal - Juillet 2023

Chères Luquétoises, chers Luquétois,

C'est avec un grand plaisir que nous venons, par l'intermédiaire de notre Bulletin Municipal « Estival », vous donner des nouvelles de notre beau village.

Même si la météo ne nous aide pas à y croire, nous sommes bien en été. Juin et juillet nous ont amené leurs lots de fortes précipitations qui ont endommagé quelques chemins et fini de détériorer le Chemin de Goua Marquadè.

Des travaux ont déjà été réalisés, en urgence, sur plusieurs chemins (Cami Dou Bernes, Cami de Prats et l'accès à la Base ULM), d'autres seront effectués dans les semaines à venir. Nous avons sollicité des aides financières au niveau du département et de l'état pour l'ensemble de ces travaux.

Nous envisageons de commander une étude sur la canalisation des eaux pluviales sur l'ensemble du village, pour limiter le plus possible les désagréments liés aux fortes précipitations.

D'autres travaux routiers programmés vont débuter courant septembre ou octobre. Ils consisteront à la rénovation de la route du stade, du croisement avec la RD69 à la maison « Conte ». J'en profite pour remercier la Direction des Routes et des Mobilités du Département, qui après la réfection de la RD70 en 2022, vient de réaliser la remise à niveau de la RD69 (route de Cabarrè).

Cette année, un hangar municipal devait sortir de terre au niveau du parking du Stade. Le cabinet d'architecte que nous avons mandaté avait estimé les travaux à 66 k€ HT. Après l'analyse des offres, le montant des travaux s'élevait à plus de 110 k€ HT pour un bâtiment de 80 m².

Même si ce bâtiment devait nous permettre de vider le Presbytère et d'entamer une réflexion sur l'embellissement du cœur du village, nous avons choisi de suspendre ce marché afin d'étudier d'autres solutions moins coûteuses et de ne pas mettre en péril le budget de la commune.

Les comptes administratifs de 2022 et le Budget Prévisionnel 2023 vous sont présentés dans ce bulletin municipal. Le budget des familles étant de plus en plus compliqué à boucler, nous avons décidé de ne pas augmenter le taux des différentes taxes pour la troisième année consécutive, l'État ayant déjà réévalué la base de référence de + 7%.

Le vendredi 11 aout débuteront les fêtes de la Saint Laurent, et même si un dicton nous annonce « A la Saint Antoine grande froidure et à la Saint Laurent grands chauds ne durent » gageons que nos fêtes seront belles, joyeuses et chaleureuses. Faisons confiance à notre Comité des Jeunes pour nous réserver de belles surprises tout au long de ces trois journées.

Je terminerai ce mot en remerciant M. Florent JACQUOT qui a quitté notre conseil municipal par suite d'un changement de domicile. Merci à lui pour son engagement et sa gentillesse.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été et de très belles vacances.

Votre Maire
Philippe MASCLE

Elèves de l'école de Luquet



GARBURADE

L'ambiance était au rendez-vous le samedi 1er Avril à la Salle des Fêtes !

Une centaine de convives ont répondu présents à l'invitation du comité des jeunes.

Une excellente garbure servie par nos jeunes Luquétois dans la bonne humeur.

Un bon moment de convivialité !

Merci à eux.



BUDGET PARTICIPATIF 2023

Nous sommes fiers. En effet, sachez que Luquet est l'une des trois communes du département des Hautes-Pyrénées à mettre en place un Budget Participatif au sein de son territoire.

Nous sommes en effet fiers car ce dispositif aux vocations multiples invite les habitants d'une commune à partager des idées, les soumettre, les voter et les mettre en place avec l'aide financière et organisationnelle de la commune. Cette année le montant alloué est de 1500€.

Ainsi, cette année encore, nous renouvelons le dispositif avec une nouvelle thématique : Pour un village embelli. La période de dépôt des projets a commencé et va perdurer jusqu'au 24 septembre 2023.

N'hésitez pas à consulter le site internet luquet.fr ou de poser des questions via budgetparticipatif@luquet.fr.

Nous vous souhaitons de belles idées, et osez !! Osez pour votre village !



VENTE DE TERRAIN

Nous souhaitons vous communiquer une information concernant la vente d'un terrain de la commune.

Celui-ci est d'une superficie de 1500m².

Pour de plus amples informations, merci de joindre la mairie.



PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

Comme nous vous l'annonçons dans un précédent bulletin municipal, la mairie s'est équipée de 6 BCPA (bac de capture préventif et autonome) pour une lutte préventive et sélective contre le frelon asiatique. Répartis sur 6 propriétés de notre commune depuis fin 2021, nous sollicitons 6 nouveaux propriétaires pour installer les pièges à de nouveaux endroits. (Appeler la mairie pour récupérer le piège)
Simple et rapide il suffit de planter son pied à environ 1m du sol et de préparer l'appât qui sera versé dans le bac dédié.

L'appât en préventif :

Du sirop très saturé en sucre ou des fruits très murs, vous pouvez bien entendu mélanger plusieurs types d'appâts. Il est important d'être très généreux sur la quantité d'appât car plus il y a d'odeur et plus le rayon d'action du piège sera élevé. Ainsi, remplir tout le bac à appât sur une hauteur d'environ un centimètre et demi est idéal.

L'appât en curatif :

Lors du mois d'Août, voir avant si jamais vous constatez déjà la présence d'ouvrières, vous pouvez ajouter des appâts carnés comme des arêtes de poisson, des restes de barbecue...

De temps en temps, verser quelques centilitres de bière (privilégier une bière très sucrée type bière à la tequila, bière aux fruits rouges...)

Il est important de laisser les frelons morts dans le piège car ils vont continuer à diffuser des phéromones qui attireront leurs congénères.



Mon calendrier de piègeage



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Phase 1 : ne pas piéger		Phase 2 : piègeage limité		Phase 3 : piègeage de printemps			Phase 4 : inutile de piéger		Phase 5 : piègeage d'automne		Phase 1 bis : ne pas piéger



FÊTES DE LA SAINT LAURENT

Cette année les Fêtes auront lieu le 11/12/13 Août.

Cela commencera le vendredi soir avec le traditionnel repas du village, suivi du bal d'ouverture.

Le samedi après-midi se déroulera l'incontournable concours de pétanque.

En début de soirée, un groupe de Country sera là pour vous faire découvrir et vous initier à cette danse.

Le dimanche matin après la messe, aura lieu le dépôt de gerbe par les conscrits, accompagné du comité des jeunes.

A l'issue de cette cérémonie, la municipalité offrira l'apéritif, animé par la banda Los Ricardos. Les sérénades débiteront en suivant.

Nous vous rappelons l'apéritif du dimanche soir, avec le buffet campagnard offert par le comité des jeunes.

Tout au long de ces Fêtes un bal animera la nuit.





FÊTONS LA MUSIQUE À LUQUET

Cette année, les sons ont résonné à Luquet. En effet, une petite organisation autour de la fête de la musique, journée nationale du 21 juin 2023, a été mise en place pour le plaisir des Luquétois. Une scène ouverte à qui veut bien venir chanter, jouer, partager et égayer l'instant présent en cette première journée de l'été. Des guitares, des basses, des batteries et autres percussions pour rythmer une soirée sous le signe de la pluie...
Merci aux auditeurs, merci aux musiciens, vivement l'année prochaine !



Spécialement pour l'occasion, Simon Menier avait écrit et composé une petite chanson pour... Luquet !
Voici les paroles :

C'est un petit village

*Surplombant une étendue d'eau
Son relief fait de lui un géant
Pourtant petit, simple et beau
Il prend sa place aisément*

*Se présentant aux Pyrénées
Il les regarde à l'horizon
Ses habitants et ses aînés
Font de lui un bon compagnon*

*S'apaisant les soirs d'automne,
L'hiver il est enneigé
Le printemps chaque année nous étonne
Un grand festif durant l'été*

*C'est un village qui sait vivre
C'est un berceau d'amitié
C'est un endroit qui nous ravive
Et ce village, c'est Luquet.*

Pour les curieux, une version enregistrée existe et vous pourrez la trouver en cherchant sur internet :
C'est un petit village, Luquet, Simon Menier.

SEMIFREDO AU CHOCOLAT MERINGUÉ

Voici ce que nous partageons avec vous !

A faire la veille - préparation 20 mn - prise en glace 6 h

Pour 6 personnes : ingrédients

-200g de chocolat noir riche en cacao - 6 œufs - 100 g de beurre - 4 grosses meringues - 1 pincée de sel

Les étapes :

- casser le chocolat et le faire fondre au bain-marie avec le beurre, lisser le mélange à la spatule.
- séparer les blancs des jaunes et mélanger ceux-ci au chocolat tiédi.
- monter les blancs en neige ferme, et incorporez-les à la précédente préparation.
- écraser grossièrement les meringues et les ajouter délicatement à la mousse
- verser dans un moule souple, type moule à cake en silicone.
- mettre au congélateur 6h minimum

Vous pouvez décorer avec des fruits confits coupés en lamelles ; bon appétit !



COMPTE DE GESTION 2022

Le 28 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé le **compte administratif de l'exercice 2022**:

Résultat de fonctionnement : + 82 223.46

Résultat d'investissement : - 25 251.16

Restes à réaliser :

* recette investissement : + 56 648.00

*dépense investissement : - 45 989.00

Résultat définitif :

* fonctionnement : + 82 223.46

* investissement : - 14 592.16

Ensemble : + 67 631.30

COMMÉMORATION DU 8 MAI

C'est sous un beau soleil que nous nous sommes retrouvés pour commémorer la victoire de la France et de ses alliés le 8 Mai 1945.

Cela débuta par la prise de parole de notre maire suivie du traditionnel dépôt de gerbe par les enfants avec le représentant des anciens combattants.

C'est sous les notes de guitare jouées par Simon Menier que la cérémonie aux morts et La Marseillaise chantée par les Luquétoises et Luquétois présents.

Tout ce petit monde s'est ensuite retrouvé autour d'un apéritif.

BUDGET 2023

Investissement

Dépenses : 278 059.23

Recettes : 278 059.23

Fonctionnement

Dépenses : 307 255.07

Recettes : 307 255.07

Taux des taxes locales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de voter pour 2023 les taux suivants :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 32,19 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 61,10 %

Taxe d'Habitation : 9,13%





GOÛTER DES AÎNÉS



PLANTONS !

Les enfants de l'école de Luquet ont planté ! Planté des arbres, des arbustes, des petits fruits...
Le verger communal a désormais un nouvel occupant : Vaillant, l'abricotier ! C'était une belle équipe de planteurs et d'organiseurs pour ce moment unique. Vaillant a bien pris racine... et a déjà fait une bonne vingtaine d'abricots en ce début d'été !

De plus, des petits fruits et autres essences ont pu être planté par ces mêmes élèves de l'école... et par des adultes motivés et investis ! Merci à tout le monde. Ces haies champêtres sont au verger communal et au abords des terrains du stade de Luquet. De belles photos preuves des ces instants de partage et de sueur.

